

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénom :
 Adresse :

 Code postal et ville :
 Tél. fixe :
 Portable :
 Mail :
 Année de naissance :

Barème de cotisations selon vos revenus :

Revenus mensuels	Avec PalSol	Sans PalSol
1 Inférieurs à 500 € :	12 €	5 €
2 De 501 à 1000 € :	27 €	20 €
3 De 1001 à 1500 € :	42 €	35 €
4 De 1501 à 2000 € :	57 €	50 €
5 De 2001 à 2500 € :	72 €	65 €
6 De 2501 à 3000 € :	87 €	85 €
7 De 3001 à 3500 € :	102 €	95 €
8 De 3501 à 4500 € :	122 €	115 €
9 Supérieur à 4500 € :	162 €	155 €

- > Je cotise dans la tranche n° :
 soit la somme de € (avec l'abonnement à PalSol)
 > Je cotise dans la tranche n° :
 soit la somme de € (sans l'abonnement à PalSol)

Restez informés ! Nous vous recommandons de choisir la formule avec l'abonnement.

AUTRES CONTRIBUTIONS PROPOSÉES

- > Je soutiens les activités de l'AFPS
 et verse la somme de €
 Nouveau : vous pouvez désormais soutenir régulièrement l'activité et les campagnes de l'AFPS par virement périodique. Nous consulter.
 > J'adresse un don pour SOS Palestine
 d'un montant de €
 > Je suis intéressé-e par les parrainages d'enfants
 et souhaite recevoir des informations
 > Je verse la somme totale de €

Date et signature

Les personnes imposables peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % sur le montant des cotisations (déduction faite des 7 € de l'abonnement) et des dons, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel (loi fiscale en vigueur).

Chèques à l'ordre de « AFPS », à retourner avec votre bulletin d'adhésion à l'adresse ci-contre ou à l'adresse de votre groupe local



ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

21 ter rue Voltaire 75011 Paris
014372 1579

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org

f t i YouTube @AFPSofficiel

Coordonnées du groupe local



QU'EST-CE QUE L'AFPS ?

L'AFPS, association loi 1901, a été fondée en mai 2001, à partir de l'Association Médicale Franco-Palestinienne et de l'Association France-Palestine.

L'AFPS est un rassemblement de personnes physiques attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la défense des droits humains.

L'AFPS est organisée en groupes locaux.

Il en existe actuellement une centaine. Ils fonctionnent librement dans le cadre de la charte et des statuts nationaux.

L'AFPS a pour vocation le soutien au peuple palestinien notamment dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux.

L'AFPS agit pour une paix réelle et durable fondée sur l'application du droit international en lien avec le peuple palestinien, ses représentants légitimes et les organisations de la société civile palestinienne.

L'AFPS agit avec des militants israéliens opposés à l'occupation et à la colonisation.



QUE VOULONS-NOUS ?

La fin de l'occupation de tous les territoires envahis en 1967 et le démantèlement de toutes les colonies.

La création d'un État palestinien indépendant souverain et viable avec Jérusalem-Est pour capitale.

La reconnaissance du droit au retour des réfugiés, conformément à la résolution 194 votée par l'Assemblée générale de l'ONU.

La fin de la politique d'apartheid de l'État d'Israël et l'égalité des droits pour les Palestiniens d'Israël.

La protection internationale du peuple palestinien victime des crimes de guerre commis par l'État d'Israël, et la fin de l'impunité qui alimente ces crimes de guerre.

L'application du droit international et de l'ensemble des résolutions de l'ONU.



QUELLES ACTIVITÉS PROPOSONS-NOUS ?

Connaissance de la Palestine

→ **Échanges, rencontres**, conférences et débats publics, missions en Palestine et cycles de formation.

Action politique et intervention citoyenne

→ **Actions et interventions contre l'impunité d'Israël et pour le respect du droit international** : mobilisation de l'opinion publique, campagnes citoyennes vis-à-vis des institutions et des élus, notamment dans le cadre de la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) en lien avec les violations du droit international par Israël, soutien à la résistance populaire palestinienne et aux prisonniers politiques palestiniens, actions pour la liberté d'expression et le droit de contester la politique israélienne en France.

Soutien matériel en faveur des populations palestiniennes

→ **Soutien en particulier aux réfugiés** qui, plus de 70 ans après leur expulsion vivent dans des conditions indignes dans les camps : aides d'urgence grâce à la collecte **SOS Palestine**, parrainages d'enfants en collaboration avec des associations palestiniennes de Cisjordanie, de Gaza et du Liban...

Coopération et aide au développement

→ **En partenariat avec des organisations de la société civile palestinienne**, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture (huile d'olive) ou des droits de la personne... Il s'agit de permettre au peuple palestinien de résister sur sa terre.



AVEC QUI TRAVILLONS-NOUS ?

En France, l'AFPS est membre actif de la **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine** qui regroupe plus de 40 associations (organisations de solidarité internationale, de défense des droits de la personne...) membres ou observatrices de la plateforme et encourage ses adhérents à participer aux collectifs de soutien au peuple palestinien.

L'AFPS fait partie du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et encourage ses groupes locaux à participer aux collectifs de soutien au peuple palestinien.

Sur le plan européen, l'AFPS est un membre actif de la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine dont le siège est à Bruxelles et qui intervient notamment auprès des instances de l'Union européenne.

En Palestine et en Israël, l'AFPS coopère avec les associations dont l'objectif clairement exprimé est le soutien aux droits nationaux du peuple palestinien, notamment en organisant avec elles les missions en Palestine.

L'AFPS VOUS INFORME

www.france-palestine.org

Le site internet actualisé : chaque jour, l'actualité palestinienne, de nombreuses traductions, des analyses de l'association, des dossiers, des informations sur les activités de solidarité.

La lettre d'information de l'AFPS

Une lettre électronique hebdomadaire.

Les dossiers et cahiers de formation

Des dossiers thématiques pour approfondir un sujet.

Palestine Solidarité

Publication interne trimestrielle.

Les réseaux sociaux

f t i YouTube @AFPSOfficiel

